



instructeur-trice / conseiller-ère en droits des sols

N° annonce : E002539

Direction : Urbanisme et territoires

Service : Police du bâtiment

Catégorie(s) : A

Type de recrutement : Permanent

Durée de temps de travail : Temps complet - 35 H

Grade(s) : Attaché à Attaché principal, Ingénieur à Ingénieur principal

Date limite de dépôt des candidatures : 16/04/2023

Administration mutualisée de plus de 7000 agents-es et 250 métiers, l'Eurométropole de Strasbourg développe des politiques publiques innovantes, visant à répondre aux enjeux de développement et de cohésion d'un territoire transfrontalier en pleine mutation et aux attentes profondément renouvelées des habitants-es.

Au sein de la Direction Urbanisme et territoires, sous l'autorité du responsable du département autorisation droits des sols du service Police du bâtiment, vous conseillez et accompagnez les élus, les agents et les porteurs d'un projet de construction ou d'aménagement sur votre secteur géographique défini.

Vous instruisez les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du Code de l'urbanisme. En appui du contrôleur ADS, vous procédez à la vérification et au contrôle de la conformité des constructions et des aménagements.

DESCRIPTION DES MISSIONS, ACTIVITÉS :

- Instruire les déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables, certificat d'urbanisme opérationnel, avant-projet)

pour un secteur géographique défini.

- Respecter les procédures et les délais réglementaires.
- Contrôler la régularité des constructions et des aménagements réalisés, en lien avec le contrôleur ADS.
- Accueillir et informer les pétitionnaires et le public.
- Etre le référent thématique : numérique et dématérialisation.
- Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme.
- Appréhender et contribuer au règlement de situations pouvant s'avérer délictuelles.
- Intervenir sur le secteur du collègue avec lequel il fonctionne en binôme.

PROFIL :

- BTS ou DUT dans le domaine de l'urbanisme.
- Expérience souhaitée dans le domaine du droit de l'urbanisme.
- Maîtrise du droit de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement et du droit civil (droit de propriété, etc.).
- Maîtrise des documents d'urbanisme (PLU, PPRI, SUP).
- Maîtrise des principes d'intégration paysagère et de la qualité architecturale des projets.
- Maîtrise des techniques de représentation spatiale, plans de construction et cadastre.
- Maîtrise de la terminologie du bâtiment, du génie civil, de la voirie et réseaux divers.
- Capacité à instruire des déclarations et des demandes d'autorisation d'urbanisme.
- Capacité à gérer les demandes administrative et fiscale des autorisations d'urbanisme.
- Capacité à contrôler la régularité des constructions et des aménagements réalisés.
- Capacité à accueillir et informer les pétitionnaires et le public.
- Capacité d'écoute d'interlocuteurs-rices varié-ées.
- Réactivité, rigueur et méthode.
- Sens de l'organisation.
- Discrétion.
- Permis B souhaité.

Avantages liés au poste :

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire.
- Prime de fin d'année.
- Participation de la collectivité aux frais de transport et de restauration.
- Participation de la collectivité possible à la couverture mutuelle et prévoyance.
- Chèques vacances sous conditions.
- Tarifs préférentiels pour certains établissements culturels et sportifs (piscines, musées, médiathèques...).

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le Code général de la Fonction publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus

travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.